



DISCOURS
DE
MONSIEUR LE MAIRE
RENÉ LAURIN



BUDGET 2013

Le 17 décembre 2012

Chers collègues du conseil municipal,
Mesdames et messieurs,
Chers amis,

La Ville de Joliette est heureuse de vous présenter le budget 2013. Celui-ci s'établit à 61 489 337 \$ comparativement à 59 537 691 \$ en 2012, soit une hausse de 3.3 %. L'équilibre budgétaire a pu être atteint grâce à une affectation importante des surplus accumulés de 3.4 M\$ et une légère hausse de 1¢ du taux de la taxe foncière pour chaque catégorie d'immeubles. Cette hausse équivaut à une augmentation du taux résidentiel de 1.12 % alors que l'indice des prix à la consommation au Québec oscille autour de 1.85 % pour 2012. Bien que 2013 soit une année d'élection, nous avons continué à ajuster l'impôt foncier en tenant compte de l'IPC afin de poursuivre l'amélioration de nos installations. Notre volonté de répondre aux besoins des citoyens et d'offrir des services de qualité au meilleur coût possible continue d'être notre préoccupation pour 2013 tout en consolidant Joliette comme ville de services et d'affaires, notamment au centre-ville.

RÉTROSPECTIVE DE L'ANNÉE 2012

L'année qui vient de s'écouler démontre encore de la croissance, tant au niveau des permis que des valeurs. Nous devrions atteindre 1100 permis qui représentent plus de 52 M\$ en valeur, tant dans les

secteurs commercial et institutionnel que résidentiel, assurant ainsi des retombées économiques pour les prochaines années.

Dans le **secteur commercial**, les agrandissements actuellement en cours chez WAL-MART CANADA (boulevard Firestone), au Carrefour Bélair (cinéma RGFM), à la Fédération UPA Lanaudière (rue Beaudry) auxquels s'ajoutent les nouvelles constructions du Groupe Harnois (rue Saint-Pierre Sud) et le CPE les Joyeux Lutins (rue Ladouceur) représentent un montant global de 20 M\$.

Dans le **secteur institutionnel**, soulignons l'agrandissement du Centre correctionnel du Canada (prison des femmes) et du Centre funéraire de Lanaudière (rue Lépine) ainsi que les rénovations majeures des écoles secondaires Thérèse-Martin et Barthélemy-Joliette, le tout pour un montant de 8.9 M\$

Dans le **secteur résidentiel**, l'année 2012 a été une autre bonne année de croissance avec plus de 19 M\$ de nouvelles valeurs, dont 45 nouvelles constructions unifamiliales. En tout, 141 unités de logements ont été créées sur notre territoire.

La Ville de Joliette a réalisé également d'importants travaux d'infrastructures en 2012, soit

- la réfection du boulevard Dollard et le réaménagement des voies de circulation du carrefour Cegep/Musée d'art;

- le réaménagement du réseau cyclable sur les rues Saint-Pierre Sud et chemin des Prairies/Gauthier Sud;
- l'ouverture d'une nouvelle rue dans le parc industriel Nazaire-Laurin.

Depuis plusieurs années, nous souhaitons acquérir un nouveau logiciel pour la facturation des comptes d'électricité car le système en place était complètement désuet. C'est maintenant chose faite. Depuis le mois d'avril, une équipe d'employés travaillait en collaboration avec notre fournisseur et les nouvelles factures ont été mises à la poste il y a près de trois semaines.

PERSPECTIVES POUR L'ANNÉE 2013

La Ville de Joliette a signé un protocole d'entente en novembre 2012 avec la Corporation des Fêtes du 150^e. La Ville s'est engagée à une contribution financière de 400 000 \$ pour l'ensemble du projet. Au cours de la prochaine année, nous travaillerons en collaboration avec la corporation à la planification et à l'organisation de l'évènement prévu en 2014.

Le programme de mise en valeur de l'île Vessot est également inscrit aux travaux que nous désirons réaliser au cours des deux prochaines années.

Au plan culturel, la Ville entend maintenir son soutien aux divers organismes et aux événements culturels. La Ville de Joliette a adopté en 2012 sa politique culturelle et un budget récurrent de 250 000 \$ est dédié à des événements spécifiques. De plus, la Ville s'est engagée à verser une subvention de 915 405 \$ au Musée d'art de Joliette pour les travaux d'agrandissement et de mise aux normes.

CONCLUSION

Ce budget traduit notre volonté ferme de maintenir Joliette dans le peloton de tête des municipalités offrant à leur population une gamme complète de services diversifiés et de qualité, dans le respect de la capacité de payer des contribuables.

Nous sommes particulièrement fiers d'avoir pu atteindre ces résultats tout en poursuivant les investissements dans les infrastructures, et pour assurer notre développement futur.

En terminant, je joins ma voix à celle de mes collègues du conseil pour remercier l'ensemble des employés municipaux, la direction générale, les employés-cadres et autres ayant participé à l'élaboration de ce budget et qui en assumeront la réalisation tout au long de l'année 2013.

Enfin, je veux m'associer à mes collègues du conseil municipal pour vous souhaiter un joyeux Noël ainsi qu'une bonne et heureuse année 2013.

Le 17 décembre 2012

René Laurin
Maire